



Discours de la commissaire

*prononcé à l'ouverture de la troisième session de la deuxième
Assemblée législative du Nunavut*

**L'HONORABLE ANN MEEKITJUK HANSON
COMMISSAIRE DU NUNAVUT**

Le 15 novembre 2005

Tungasugitsi Innait, Uqaqtisisiji, Sivuliqti, Maligaliuqtiit ammalu Nunavutmiut.

Upigusuktunga sivulliqpaami kiggatutunga Kamisanauniqmik, maligaliutiit gavamavut katimagiaqniqliqmimmata sivunittinni atuqniatattinik aulatsiarunnaqullugit.

Je suis honorée de servir les Nunavummiut et c'est avec grande fierté que je prononce le discours inaugural de la troisième session de la deuxième Assemblée législative du Nunavut.

Avant et depuis ma nomination le 21 avril 2005 à titre de troisième commissaire du Nunavut, j'ai eu l'occasion de voyager à travers le territoire. J'ai été frappée tant par l'optimisme et le réalisme des Nunavummiut.

L'optimisme est manifeste quant au Nunavut et à nous, les Nunavummiut, qui vivons dans le nouveau territoire du Canada et nous avons raison d'être fiers de ce que nous avons réalisé.

Le réalisme est également palpable, car nous sommes conscients qu'il y a encore beaucoup à accomplir avant que le Nunavut occupe pleinement la place qui lui revient au sein de la Fédération canadienne et que les Nunavummiut accèdent à une qualité de vie, à des services et à des occasions comparables à ceux dont les autres Canadiens tiennent pour acquis.

Quant à cet écart, le gouvernement fait également preuve de réalisme et d'optimisme en regard des conclusions qui résulteront de la réunion des premiers ministres et des dirigeants autochtones qui se tiendra à Kelowna le 25 novembre 2005.

Cette réunion donnera l'occasion de considérer les nouvelles initiatives pour les Autochtones dans les secteurs clés de la santé, de l'éducation, du logement et du développement économique – des secteurs où les Inuit du Nunavut doivent composer avec la réalité qu'il y a encore beaucoup à faire.

Nous sommes heureux de la promesse du premier ministre d'entreprendre de combler le fossé qui sépare les peuples autochtones des autres Canadiens.

La force, la détermination, l'indépendance et la créativité de nos gens ont fait du Nunavut une réalité. Ce sont ces mêmes qualités qui nous aideront pour l'avenir.

Aujourd'hui, les Nunavummiut bâtissent leur territoire tout en préservant leur culture, leurs langues et leurs liens à la terre.

J'ai vécu 11 ans dans les communautés de *Qakutut* et de *Kimmirut* et en y ayant parlé seulement l'inuktitut, je suis particulièrement consciente de la légitimité de notre culture, de nos langues et de nos liens à la terre.

En tant que membres de cette assemblée, vous représentez les Nunavummiut, mais aussi leurs aspirations et leurs espoirs.

Je sais que, dans l'atteinte de vos objectifs comme représentants des Nunavummiut, vous respectez les principes guides de l'*Inuit Qaujimajatuqangit* et notamment le *Aajiiqatigiinni* (discuter et développer des consensus pour la prise de décision).

Ces principes sont énoncés dans le *Pinasuaqtavut 2004-2009*, le guide du gouvernement que vous avez aidé à créer pour son second mandat. Ses objectifs guident vos efforts non seulement pour renforcer notre gouvernement public et notre économie émergente, mais pour assurer que les Inuit en tirent profit.

Nous respectons la sagesse et le savoir de nos aînés et leur participation nous aide à amalgamer les pratiques ancestrales au savoir moderne.

Les aînés sont un lien culturel et un modèle d'inspiration entre les générations, et le ministère de la Culture, de la Langue, des Aînés et de la Jeunesse propose de renforcer ce lien par la mise en oeuvre de projet pilote dans deux communautés du Nunavut.

Ce projet vise à asseoir le rôle des aînés quant au processus visant le mieux-être des communautés et à aborder les questions de bien-être social basées sur les valeurs de la société inuit.

Un gouvernement public est cependant confronté à diverses questions qui s'inscrivent dans un contexte plus vaste. En guise d'exemple, nous devons combler les lacunes en matière de logements, d'infrastructure et de formation.

Pour cela, le gouvernement a besoin d'expertises et cela nécessite du financement.

Il reste, par contre, que les contraintes budgétaires sont parmi les questions les plus urgentes que le GDN doit surmonter aujourd'hui. La situation financière du territoire est critique et ne peut être ignorée.

Dans l'esprit de l'énoncé *Qanuqtuurniq* (innovation et ingéniosité dans la recherche de solutions), le gouvernement cherche de nouvelles façons de développer des approches intégrées pour les services publics. Nous devons éviter tout dédoublement et optimiser les ressources disponibles.

Lors de cette séance de l'Assemblée, vous devrez prendre des décisions en regard de dépenses pour des projets de construction et d'infrastructures.

Le gouvernement travaille d'arrache-pied pour s'assurer que les Nunavummiut profitent le plus possible de ces dépenses. À titre d'exemple, il conçoit des approches qui mèneront à un calendrier de projets afin de maximiser les occasions de formation, d'embauche et de sous-traitance.

Quatre projets de loi de finances seront déposés pour examen lors de cette séance.

La *Loi de crédits pour 2006-2007 (immobilisation)* pour autoriser le gouvernement du Nunavut à faire des dépenses en capital pour l'exercice qui prendra fin le 31 mars 2007.

La *Loi n^o2 de 2005-2006 sur les crédits supplémentaires (immobilisation)* pour autoriser le gouvernement du Nunavut à faire des dépenses en capital supplémentaires pour l'exercice qui prendra fin le 31 mars 2006.

La *Loi n^o2 de 2005-2006 sur les crédits supplémentaires (fonctionnement et entretien)* pour permettre au gouvernement du Nunavut à faire des dépenses supplémentaires pour le fonctionnement et l'entretien pour l'exercice qui prendra fin le 31 mars 2006.

Et enfin, la *Loi n^o4 de 2004-2005 sur les crédits supplémentaires (fonctionnement et entretien)*. Ce projet de loi vise à affecter des crédits supplémentaires provenant de redressements comptables de la clôture de l'exercice.

Ces lois sont déposées alors que les prix mondiaux pour le pétrole brut sont 50 pour cent plus élevés que l'année dernière. Cette année, le Nunavut a dû payer environ 30 millions de dollars de plus pour le carburant.

Par contraste, les transferts fédéraux étant sous la formule de financement des territoires augmenteront seulement de 3,5 pour cent annuellement. Nous devons ainsi, comme territoire, réduire les dépenses afin de nous assurer que nous vivons selon nos moyens.

Le gouvernement du Nunavut présente des arguments favorables au gouvernement fédéral pour obtenir un cadre financier qui reconnaît les besoins des Nunavummiut et l'environnement particulier dans lequel ils vivent.

Le Nunavut a besoin d'un accord financier territorial assurant que notre subvention annuelle augmentera à un rythme qui, non seulement, permettrait au gouvernement territorial d'offrir des programmes et des services comparables aux autres juridictions du Canada, mais que le territoire puisse profiter des occasions de développement économique futures.

Les Nunavummiut ont hâte d'être plus autonomes et d'apporter une plus grande contribution au reste du Canada.

C'est pourquoi le Nunavut cherche à conclure un accord de transfert des compétences. Par cet accord, le Nunavut cherchera à statuer d'une entente sur le partage des recettes comparable aux modalités de partage des ressources récemment établies par les provinces maritimes.

Pour le Nunavut, le transfert des compétences s'inscrira, pour le Canada, dans le cadre d'un processus historique d'édification nationale, et pour les Nunavummiut, de renforcement de l'autonomie, notamment pour la majorité inuit.

Notre approche quant au transfert des compétences sera basée sur la condition que les Nunavummiut devront être les principaux bénéficiaires des ressources naturelles du Nunavut.

Nous nous assurerons que les conditions de ce transfert ne nuiront pas à la formule de financement du Nunavut. En d'autres mots, cela signifie que nous devons voir un réel avantage financier net pour le Nunavut, sans quoi le transfert des compétences ne sera pas judicieux.

Le Nunavut est un territoire du Canada riche en ressources naturelles et notamment en or, en diamants et en réserves de pétrole et de gaz encore inexploitées.

Notre territoire attire de plus en plus les investissements dans le secteur des minéraux. Au Nunavut, on s'attend à ce que les investissements en exploration et exploitation minière excèdent 150 millions de dollars pour la deuxième année consécutive. Notre objectif sera de maximiser les retombées économiques de ces investissements au profit de tous les Nunavummiut.

La première mine de la nouvelle ère de l'exploitation minière de notre territoire est actuellement en construction. La mine *Jericho Diamond* amorcera officiellement la production de diamants du Nunavut en mars prochain.

La relation du territoire avec le gouvernement fédéral est aussi complexe qu'importante et un élément d'importance de cette relation est la mise en œuvre de l'*Accord des revendications territoriales du Nunavut*.

Le gouvernement du Nunavut s'est engagé à remplir toutes ses obligations selon les dispositions énoncées dans l'*Accord des revendications territoriales du Nunavut*, mais il ne peut le faire seul.

C'est pourquoi le gouvernement investit autant d'énergie à conclure une entente avec le ministère des Affaires indiennes et du Nord Canada pour un contrat de mise en œuvre de l'*Accord des revendications territoriales du Nunavut*.

Le 26 mai 2005, Thomas Berger, ancien juge de la Cour suprême de la Colombie-Britannique, fut nommé à titre de conciliateur dans les négociations du contrat de mise en œuvre.

Le gouvernement territorial attend impatiemment son rapport final et ses recommandations pour résoudre les questions en suspend.

L'absence d'un contrat de mise en œuvre a une incidence défavorable sur la formation pour les Inuit, les institutions du gouvernement public et les organisations inuit.

Le gouvernement espère aussi réaliser bientôt la Stratégie pour le Nord.

Lorsque celle-ci fut annoncée, il y a presque un an, le gouvernement avait accepté d'investir 40 millions de dollars au Nunavut en 3 ans.

Le gouvernement a proposé l'approche suivante pour investir le Fonds fiduciaire de la Stratégie pour le Nord, soit des investissements de 20 millions de dollars pour l'essor de notre économie et de 20 millions de dollars pour des initiatives qui renforceront notre culture. Ces deux priorités ont été acceptées lors de la séance plénière du caucus qui a eu lieu à *Arviat*, et sont inscrites dans notre énoncé de mandat, le *Pinasuaqtavut*.

Afin de développer notre économie, nous devons investir 5 millions de dollars dans le développement économique communautaire en mettant l'accent sur le soutien des communautés non décentralisées.

La solidité des communautés non décentralisées est essentielle à notre croissance, à notre viabilité et à notre qualité de vie. Le gouvernement sait que certaines communautés de notre territoire ne se sont pas développées au même rythme que d'autres. En réponse à cette réalité, nous continuerons à mettre l'accent sur le développement économique des communautés non décentralisées et à le soutenir.

De plus, 5 millions de dollars seront également investis dans la protection et la gérance de l'environnement en favorisant les initiatives qui contribuent également à l'essor de notre économie.

Enfin, le gouvernement propose d'investir 10 millions de dollars pour une nouvelle école de formation des métiers.

Des 20 millions de dollars qui seront investis pour la culture, 10 millions de dollars sont investis dans la construction d'un établissement culturel et 10 millions de dollars seront épargnés pour la construction d'un centre du patrimoine.

Le Nunavut conclura prochainement un accord de fiducie avec le Canada afin d'avoir accès aux Fonds de la Stratégie pour le Nord pour les 3 prochaines années.

Le Nunavut se concentre davantage à développer son économie.

La priorité de ce gouvernement est d'établir une économie concurrentielle menée par le développement du secteur privé dans nos secteurs stratégiques cibles.

Le gouvernement veut dynamiser notre économie en modernisant les processus réglementaires tout en étant conséquent quant aux priorités établies dans la Stratégie de développement économique du Nunavut et le *Pinasuaqtavut*.

Le gouvernement freinera toute réglementation inutile qui fera obstacle au développement des entreprises. Il invite donc la communauté des affaires, les

organisations inuit et les autres intervenants à lui faire part de leurs points de vue afin qu'il puisse trouver le juste équilibre entre les intérêts du public et ceux des entreprises.

Il est de fait connu que la difficulté d'accès aux capitaux est un obstacle que les entreprises doivent surmonter dans plusieurs juridictions et le Nunavut n'y fait pas exception. Le gouvernement tente notamment d'y remédier grâce à l'instauration, pour cet exercice financier, du Programme d'investissements stratégique.

Le gouvernement du Nunavut investira, dans le cadre de ce programme, 4 millions de dollars qui serviront à soutenir la mise en œuvre de la Stratégie de développement économique du Nunavut.

Le Programme d'investissements stratégique se compose de trois volets différents :

- soutien à l'infrastructure économique stratégique du secteur privé;
- savoir et innovation;
- projets stratégiques.

Des projets évalués à 3,6 millions de dollars ont été approuvés au début d'octobre et le ministère du Développement économique et des Transports conclura une entente de contribution avec les candidats choisis.

Le Programme d'investissements stratégique sera également accessible lors du prochain exercice financier et un appel de proposition sera lancé en février 2006.

Ce programme aidera les entreprises à croître, à se diversifier et à prospérer, et il encouragera le rôle important et la réussite des entrepreneurs dans les divers secteurs de notre économie émergente.

L'éducation est également un élément clé de l'essor l'économique. Nous voulons que les générations futures puissent en profiter pleinement.

Le ministère de l'Éducation du Nunavut a entrepris une modification en profondeur des façons d'offrir l'enseignement dans le territoire. Cette modification touche la maternelle à la 12^e année, l'éducation postsecondaire, l'orientation professionnelle et les nouvelles stratégies afin de former une nouvelle population active.

L'adaptation de la formule de financement de l'école a favorisé l'augmentation de fonds alloués aux écoles et le nombre de postes d'enseignants et de personnel de soutien.

Le ministère de l'Éducation s'est engagé à travailler avec les administrations scolaires de district et le personnel des écoles afin de renforcer notre engagement à réformer les modes de financement des écoles du Nunavut.

La construction de nouvelles écoles ou la rénovation de celles déjà existantes prévoira également de nouveaux espaces de garderie au Nunavut.

Ce printemps dernier, nous avons diplômé 30 pour cent d'élèves de plus. Nous pouvons donc être fiers et souligner l'augmentation du nombre de diplômés de 12^e année au cours des dernières années.

Notre optimisme face à l'avenir se justifie par le succès de nos jeunes diplômés. Et, le succès engendre le succès. C'est pourquoi nous devons continuer à donner les meilleures chances à nos enfants quant à leur réussite scolaire.

Le document de travail de la Stratégie pour la formation des adultes du Nunavut sera déposé lors de cette séance.

Ce document suggère des approches pour répondre aux besoins en éducation et en formation des jeunes et des adultes du Nunavut. Il fait ressortir non seulement les difficultés que nous devons surmonter, mais suggère des façons réfléchies et prudentes pour y arriver. Nous encourageons le public et les personnes intéressées à nous faire part de leurs commentaires.

Le ministère de l'Éducation, en partenariat avec le Collège de l'Arctique du Nunavut et les organisations inuit, propose de donner le coup d'envoi à une stratégie de formation pour le Nunavut et à une vaste campagne de recrutement d'enseignants, notamment des enseignants parlant l'inuktitut.

Le marché de l'emploi débordera de possibilités dans les prochaines décennies, notamment dans les secteurs de la construction, des mines, des pêcheries et du tourisme. Nous devons donc préparer nos jeunes.

Dans un sens plus large, l'éducation au Nunavut est plus que l'acquisition de compétences reliées au travail. Elle est aussi la mise en valeur des langues inuit comme langues de choix dans toutes les sphères de la vie au Nunavut.

La culture et la langue d'enseignement sont des questions qui sont soulevées lors des présentes consultations sur la nouvelle *Loi sur l'éducation*. Les consultations prendront fin dans les mois à venir.

L'éducation et la formation sont également des éléments clé de la stratégie *Closer to Home* du ministère de la Santé et des Services sociaux qui reformera le système de santé et des services sociaux.

Ainsi, la possibilité d'accéder à des cours près de chez soi est un des éléments importants de cette stratégie, car elle permettra de former la prochaine génération d'intervenants en santé. Nous éviterons de la sorte le manque de médecins, de personnel infirmier et de professionnels en soins de santé qui se fait déjà sentir au Canada et à l'étranger.

Le système de santé du Nunavut s'appuie actuellement sur le Sud pour obtenir du personnel et offrir des services. En effet, les professionnels du sud du Canada

déménagent ici et nous offrent de bons services. Cependant, peu d'entre eux choisissent le Nunavut comme lieu de résidence permanent.

L'objectif du Nunavut de créer des communautés saines demande que nous formions les Inuit comme professionnels en soins de santé, cela à tous les paliers du système et pour les générations futures.

Une ambitieuse Stratégie en matière de ressources humaines en santé aidera le gouvernement à réaliser d'importants progrès au cours des 5 prochaines années.

Plus nous diplômerez de personnel infirmier, d'intervenants en santé mentale et de spécialistes en santé dans les prochaines années, plus les Nunavummiut en profiteront de diverses façons. Ils pourront, entre autres, recevoir des soins de personnes qui comprennent leur langue et leur culture, mais aussi des soins continus donnés par des équipes de professionnels basées dans les communautés.

Nous avons besoin de formation dans les secteurs de la santé, gouvernementaux et techniques.

L'éducation est capitale au sein du Nunavut. Mais, il est également important que nous portions notre regard à l'extérieur de notre territoire, car nous avons un rôle pivot à tenir afin d'éduquer les Canadiens et les autres peuples sur nos expériences en matière de changement climatique.

Le Nunavut a une occasion unique de sensibiliser la collectivité mondiale sur les bouleversements que le changement climatique entraîne sur notre culture, nos traditions et nos valeurs socioculturelles.

C'est pourquoi le Nunavut sera présent lors de la 11^e Conférence annuelle des Nations Unies sur les changements climatiques qui se tiendra à Montréal du 28 novembre au 9 décembre 2005. Cette conférence sera la première Réunion des parties du Protocole de Kyoto depuis son entrée en vigueur en février 2005. Les discussions s'articuleront autour des mesures à long terme à entreprendre pour contrer le changement climatique à l'échelle mondiale.

Ces discussions sont importantes pour le Nunavut, car les décisions qui en découleront auront des répercussions sur la vie des Nunavummiut pour les années à venir.

Durant cette session, le gouvernement proposera des modifications à des textes de loi hérités des Territoires du Nord-Ouest afin que vous puissiez les examiner. Les modifications apportées répondront mieux aux besoins des Nunavummiut et rendront mieux compte des pratiques en vigueur au Nunavut.

Les modifications proposées à la *Loi sur les boissons alcoolisées* régulariseront les pratiques actuelles d'importation d'alcool et d'achat d'alcool dans les entrepôts de boissons alcoolisées du gouvernement.

Des modifications à la *Loi sur la gestion des finances publiques* et à la *Loi sur les conflits d'intérêts* seront également proposées afin de renforcer la responsabilisation et la gestion des agences publiques du Nunavut.

Les modifications à la *Loi sur la prévention des incendies* vous seront également soumises pour examen.

Nous adaptons également notre système de justice afin de répondre aux besoins des Nunavummiut. Nous constatons déjà les résultats aux changements que nous y avons apportés. Le système inclut désormais d'emblée les valeurs de la société inuit.

Le ministère de la Justice se concentre davantage maintenant sur les initiatives communautaires de guérison et les services destinés aux victimes. Il y a de plus en plus de programmes d'aide aux victimes et aux contrevenants et des stratégies de rétablissement de la communauté.

Le nombre de services de justice réparatrice offerts dans les communautés du Nunavut a augmenté et le *Kugluktuk Ilavut Centre* a ouvert ses portes. Les centres proposent tous des programmes de guérison communautaires.

Le ministère de la Justice continue les consultations sur les textes de loi portant sur la prévention de la violence familiale et espère qu'ils refléteront et permettront les approches de guérison traditionnelles. Ces lois seront axées sur la protection des victimes afin que ces dernières puissent continuer leur processus de guérison dans la communauté. Ces lois pourraient offrir une plus grande stabilité aux familles et en particulier aux enfants qui sont souvent les victimes innocentes de la violence familiale dans nos foyers.

En créant un système de justice criminel plus adapté aux besoins des Nunavummiut, plus de dossiers seront soumis pour examen aux comités de justice communautaire. Les communautés pourront ainsi utiliser les principes de l'*Inuit Qaujimatuaqangit* en augmentant leur participation au règlement de différends. L'objectif est de réparer et de guérir les liens brisés et de rétablir les rôles des individus dans leur communauté.

Dans ce discours, je n'ai que survolé quelques réussites et quelques difficultés à surmonter. Nous devons faire encore plus.

À mesure que nous progresserons, nous continuerons de travailler avec nos partenaires des revendications territoriales afin d'atteindre les objectifs énoncés dans le *Pinasuaqtavut 2004-2009*, votre document de travail et celui du gouvernement, ceci afin d'améliorer la vie de tous les Nunavummiut.

Le chemin est tout tracé et je vous souhaite de continuer avec succès -- Nakurmiik.